Santé Québec Estrie – CHUS

Tableau pour le port du masque

En RI-SAPA et en unité de soins dans les RPA

Pour tous (travailleurs, visiteurs, proches aidants et usagers)



Pas d'obligation du port du masque :

- En général (hors de la saison des virus respiratoires) et dans les lieux administratifs
- **Personne symptomatique** → Mettre un masque selon l'étiquette respiratoire

Travailleurs en RI-SAPA et en unité de soins dans les RPA



Port du masque dans la chambre et/ou si en contact étroit avec :

- Usager présentant des symptômes respiratoires
- Usager en isolement et ayant des recommandations de port du masque

Port du masque pour tous, partout sur l'unité, si :

- Unité en éclosion de virus respiratoire

Port du masque N-95 dans la chambre et/ou si en contact étroit avec :

- Usager COVID-19 positif avec intervention médicale générant des aérosol (IMGA) (ex. : Induction d'expectorations)
- Informez-vous auprès de votre responsable

Visiteurs, proches aidants et usagers SANS symptômes respiratoires



Port du masque si en contact étroit avec :

- Usager présentant des symptômes respiratoires, peu importe le virus
- Usager en isolement et ayant des recommandations de port du masque (ex. : proche aidant visitant le malade dans sa chambre)

Port du masque pour tous, partout sur l'unité hors de sa chambre, si :

- Unité en éclosion virus respiratoire

Usagers AVEC symptômes respiratoires



Port du masque pour l'usager avec symptômes respiratoires, si :

- L'usager doit sortir de sa chambre (ex. : pour se rendre à un r-v, marcher sous supervision pour éviter le déconditionnement, etc.)

****En unité prothétique** : Évaluer cas par cas si l'usager est apte au port du masque.

2026-10-19

Santé Québec